



## Les faits

Les pêcheurs-plaisanciers ont très mal vécu les mesures européennes de limitation de pêche du bar en 2016. Beaucoup d'entre eux auraient choisi de ne plus pratiquer une activité de loisir aujourd'hui asphyxiée par les taxes et les interdictions. Alors que se profilent les prochaines négociations sur les TAC et quotas à Bruxelles, ils entendent bien faire entendre leur voix. Les Boulonnais, via la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France, sont en première ligne dans ce combat revendicatif. Ils demandent au secrétaire d'État à la mer, Alain Vidalies, de les soutenir dans leurs démarches pour convaincre Bruxelles.